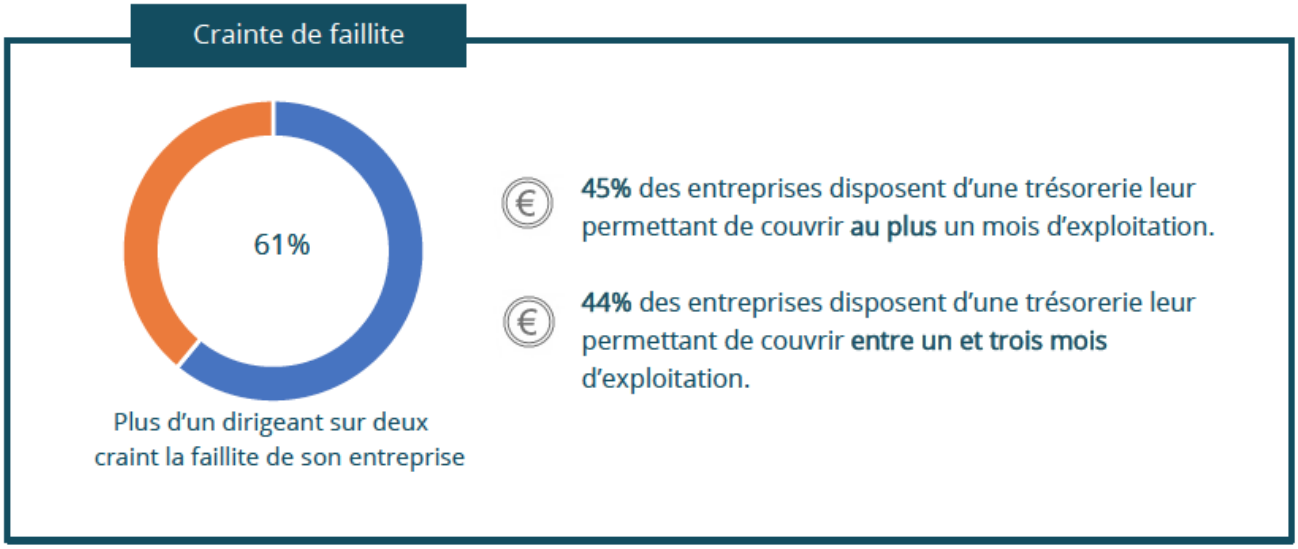
Ecrit par Echo du Mardi le 7 mai 2020

En région, 6 chefs d'entreprise sur 10 craignent la faillite



Quatre milliards ont été mobilisés pour renflouer la trésorerie des entreprises régionales. Selon une enquête de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud, 61% d'entre elles redoute une faillite d'ici à la rentrée.

« La terre s'est arrêtée de tourner », image Denis Vogade. C'était le 13 mars. Les prévisions de chiffre d'affaire ont fondu comme neige au soleil, passant de 1 M€ à 0. La crainte de fêter par un dépôt de bilan le centenaire de l'entreprise familiale – Lothantique à Peyruis (6 M€ de CA, 30 collaborateurs) dans les Alpes-de-Haute-Provence – est si vive que « nous avons alors trouvé une solution toute simple : on ne rentre plus rien, on ne paie plus personne. Nous n'avions pas le choix ». Fabricant de produits parfumés pour le corps et la maison, la PME retrouve rapidement un semblant d'activité avec deux salariés dévolus à la production de gels hydro alcooliques et cherche une solution qui permet de tenir. « Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE) que nous avons obtenu en un temps record ». A peine sept jours pour renflouer la trésorerie à hauteur de 1,05 M€, « sans avoir à justifier de mieux qu'une notation honorable en Banque de France, G4 plus », précise Denis Vogade.

Le PGE totalise à ce jour 4 milliards de concours aux entreprises régionales en difficulté. C'est une réussite, au moins sur la méthode, estime la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), ordinairement peu amène avec les gouvernements. Bernard Vergier, son représentant vauclusien estime que l'Etat « a envie de faire avancer les choses » et que les autorités « ont su s'adapter au jour le jour en

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mai 2020

prenant nos remontées en compte. Il semble que tout a très bien fonctionné jusqu'à présent ».

> **« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement »**

Il faut dire que les demandes de la confédération ont été suivies. Sourire aux lèvres, Alain Gargani, le président régional, annonce l'annulation des charges dans le domaine de l'hôtellerie, de l'organisation d'événements et pour les commerçants (4 mai). Et puis l'abaissement du seuil d'indemnisation qui rend éligibles les entreprises ayant perdu 50 % de leur activité au lieu de 70 % lors des premières annonces. Un « apport d'oxygène » nécessaire, mais qui sait s'il sera suffisant et à quelle échéance ?

Le jour d'après

L'idée même de futur s'est effondrée après 2 mois de perte d'activité. Ces chiffres qui font « froid dans le dos », selon Alain Gargani ressortent d'une enquête déclarative auprès de 1 500 entreprises adhérentes ayant répondu à un questionnaire sur l'impact de l'épidémie.

La crainte de faillite envahit 61 % des chefs d'entreprise. Pour deux-tiers de ces dirigeants, la caisse est déjà à moitié vide. Ils n'ont par conséquent presque plus de réserve de trésorerie : seule 1 entreprise sur 10 pourrait encore couvrir plus de 3 mois d'exploitation. Les autres pourraient donc être en cessation d'activité et de paiement d'ici la prochaine rentrée. Le risque est donc bien tangible. Des faillites et des licenciements se produiront dès lors que 56 % des entreprises bloquent le règlement des sous-traitants.

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement », prévient Bernard Vergier.

La dispense des taxes et impôts locaux serait bienvenue, comme la distribution gratuite de matériels sanitaires pour les entreprises, l'organisation de la consommation de produits en circuits courts et la promotion d'un tourisme plus local. « Ce sera bien si on arrive à sauver 30 à 40 % des entreprises qui sont dans cette crainte légitime de faillite » (61%), s'inquiète Bernard Vergier.

Il faudra d'une part compter – en marge des dispositifs qui se déploient avec efficacité – avec le grand nombre de petites structures et d'indépendants exerçant dans une 'zone grise' d'activité partielle, sous déclarée ou tout simplement ignorée en raison de leur petitesse.

> **« Pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les Prêts garanti par l'Etat (PGE) en obligations. »**

Mais aussi considérer que ceux qui ont été éligible à des PGE ne pourront sans doute pas honorer leur dette. Denis Vogade en est certain : il sera impossible de ne pas licencier. Mais pour sauver au mieux

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mai 2020

l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les PGE en obligations, c'est-à-dire en participations au capital des entreprises aidées pour ne pas obérer leur chance de réussite économique et garantir la stabilité de leur activité en continuant d'alléger leur trésorerie.

La terre pourrait ainsi se remettre à tourner, même au ralenti.

La CPME aide à la protection sanitaire

La boîte proposée à 16 €, comprend 3 masques en tissu lavables agrées Afnor, une lotion hydro alcoolique (25 cl) et une boite de 200 lingettes antiseptiques. Elle sera livrée à partir du 11 mai. « Ce kit, vendu à prix coûtant, est fabriqué en France (Romans et Marseille). « L'avenir est à la production locale, même si ça fait chauvin », fait remarquer Alain Gargani. Il n'y en aura qu'une dizaine de millier, mais n'importe quelle entreprise régionale peut en demander dès aujourd'hui à la confédération, en attendant que la pénurie soit comblée et que les prix baissent à partir du mois de juin dès lors que le fret maritime arrivera dans les ports européens. Notons que la loi de finance rectificative du 25 avril avait ramené le taux de TVA de 20% à 5,5% pour tous les produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus.

De son côté, le conseil régional a annoncé que 220 000 masques chirurgicaux seront distribués cette semaine aux commerçants, artisans et professionnels du bâtiment, sur un total prévisionnel de 650 000 unités.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 7 mai 2020



Alain Gargani, président de la CPME Sud

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !